

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 975

présenté par

M. Dive, Mme Anthoine, M. Schellenberger, M. Forissier, M. Bazin, M. Bony, M. Cinieri,
M. Dubois, M. Dumont, M. Bourgeaux et Mme Valentin

AVANT L'ARTICLE 15 A

À la fin de l'intitulé du titre III, substituer au mot :

« verte »

le mot :

« décarbonée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de remplacer le mot "vert" par "décarbonnée". Ainsi, par souci de clarté et de compréhension, ce titre, plus précis, met l'accent sur la réduction des émissions de carbone, souligne l'importance de l'innovation technologique et de l'efficacité énergétique.